

Procédure file

Informations de base		
NLE - Procédures non législatives	2015/0902(NLE)	Procédure terminée
Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI): nomination du directeur général adjoint		
Sujet		
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières		
4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes		
8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI)		

Acteurs principaux		
Parlement européen	DG de la Commission	Commissaire
Conseil de l'Union européenne		
Commission européenne	Marché intérieur, industrie, entrepreneuriat et PME	KATAINEN Jyrki

Evénements clés			
02/10/2015	Publication de la proposition législative	N8-0074/2015	
13/10/2015	Vote en commission, 1ère lecture/lecture unique		
14/10/2015	Résultat du vote au parlement		
14/10/2015	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture/lecture unique		
14/10/2015	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A8-0293/2015	
14/10/2015	Décision du Parlement, 1ère lecture/lecture unique	T8-0358/2015	Résumé
14/10/2015	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
14/10/2015	Fin de la procédure au Parlement		
17/10/2017	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques	
Référence de procédure	2015/0902(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Consultation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CJ16/8/04735

Portail de documentation

Document de base législatif		N8-0074/2015	02/10/2015	EC	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T8-0358/2015	14/10/2015	EP	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A8-0293/2015	14/10/2015	EP	

Acte final

52015DP0358
[JO C 349 17.10.2017, p. 0116](#)

Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI): nomination du directeur général adjoint

Le Parlement européen a décidé d'approuver par 454 voix pour, 130 contre et 64 abstentions, la nomination d'Iliyana Tsanova au poste de directeur exécutif adjoint du Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI).

Pour rappel, le [règlement \(UE\) 2015/1017](#) dispose que le directeur exécutif et le directeur exécutif adjoint de l'EFSI sont nommés par la Banque européenne d'investissement (BEI), une fois les candidats approuvés par le Parlement européen dans le cadre d'une procédure de sélection ouverte et transparente, selon les procédures de la BEI, au cours de laquelle le Parlement européen est dûment informé en temps utile à toutes les étapes de la procédure.

Le 2 octobre 2015, le comité de pilotage de l'EFSI a adopté une proposition en vue de la nomination du directeur exécutif et du directeur exécutif adjoint de l'EFSI, qu'il a transmise au Parlement européen. Le 13 octobre 2015, la commission des budgets et la commission des affaires économiques et monétaires ont procédé à l'audition d'Iliyana Tsanova, candidate proposée au poste de directeur exécutif adjoint de l'EFSI.